

Paris, le 16 mars 2015

AVANT LA GRÈVE DU 24 MARS DANS LE GROUPE BPCE



Dites-le-lui directement !



Dès qu'il s'agit de rémunération et de conditions de travail, François Pérol et les dirigeants ont tendance à fuir la réalité. Ainsi, ils vous disent que tout va bien pour le personnel et les clients (enquêtes d'opinion). Ils vous font même dire que tout va bien pour vous (enquêtes Diapason). La réalité du terrain est cependant bien différente. Les médecins du travail ou les experts indépendants le confirment... C'est vrai pour tous les salariés, managers y compris.



Il prétend que ça n'existe pas : affranchissez-le !

Dans les médias F. Pérol balaye, d'un geste aussi définitif que méprisant, la seule évocation d'une grogne sociale susceptible d'entraver le fonctionnement du Groupe BPCE. C'est tellement simple d'en affecter la responsabilité à quelques syndicats mais autrement plus compliqué de regarder la situation en face...

Éloigné du terrain, perclus par les certitudes du « sachant » et sans doute mal secondé sur la chose sociale, F. Pérol n'entend rien de ce constat alarmant. Les salariés du groupe peuvent le ramener à la réalité en lui adressant massivement...



... la « carte du refus » !

Comment : vous allez recevoir sur votre lieu de travail une carte postale siglée des logos de l'intersyndicale.

La Carte : (cf. ci-contre)

Au recto, le message est clair et compréhensible.

Au verso, six des principales récriminations des salariés du Groupe illustrent le propos.

Mode d'emploi : **Affranchissez cette carte et glissez-la dans une boîte postale ! Par ce geste, simple s'il en est mais hautement symbolique, exprimez directement votre « ras-le-bol » à François Pérol.**



Il y aurait tant à dire...

Qu'on ne s'y trompe pas, les sources de mécontentement sont légions : politique de rémunération, dégradation de la qualité de service, érosion des effectifs, précarisation des situations et des salariés, pression commerciale, course aux ratios, conditions de travail,

